



## Zone Uci au PLU et règlement

Par **Paulo77**, le **08/02/2023** à **15:29**

Bonjour,

ma commune est en cours de modification du PLU.

Je suis propriétaire d'un bien acheté en 2019 dans une zone initialement non inscrite en zone inondable (donc avec un prix plutôt élevé).

Aujourd'hui je m'inquiète de voir la zone basculer un Uai et Uci : zones soumises au risque d'inondation. De ce fait n'y a-t-il pas à terme une classification de ces secteurs dans le PPRI ?

Ce qui serait un scandale car le risque d'inondation est lié à la non gestion des eaux pluviales des communes en amont et de l'urbanisation débridée validée par les communes depuis quelques années

Pouvez-vous m'indiquer ce que cette classification en Uai et Uci du PPRI impliquerait pour les propriétaires actuels ?

D'avance je vous remercie car j'avoue être un peu perdue dans tout ce jargon...

Bien cordialement

Magali

Par **Zénas Nomikos**, le **08/02/2023** à **16:15**

Bonjour,

voici à toutes fins utiles :

<https://sedipe.com/les-ppri/>